



## MÉMENTO

> **CONFÉRENCE** sur «L'enfant et l'adolescent adopté en souffrance scolaire». 1<sup>re</sup> partie par Isabelle Brun et 2<sup>e</sup> partie par Nathalie Poupet. Espace Rencontre, rte de Bourguillon 36, 19-22h. Ins.: 027 205 79 03.

> **CONFÉRENCE** «Migrer sous l'œil des satellites» par Adrian Aebischer, suivie de l'AG de la Société fribourgeoise des sciences naturelles. UniFR, grand auditoire de biologie végétale, rue Albert-Gockel 3, 18 h 30.

> **TABLE RONDE** sur le thème du bilinguisme à l'école, avec Jean-Pierre Siggen (conseiller d'Etat), Bernhard Altermatt (coprésident du Forum langues partenaires Fribourg), Bertrand Späth, (conseiller général de Marly) et un représentant du comité Murten/Morat bilingue. MIC, Marly, 19h.

> **CONFÉRENCE** de Pierre Zwick sur «Les ponts, témoins de l'ingénierie du passé». Musée Gutenberg, 18h30. Entrée libre.

> **JEUX** soirée pour toutes. Espacefemmes, 19-21h30.

> **SHIBASHI**: 18 mouvements pour méditer. Centre Ste-Ursule, 19h30. Ins.: 026 347 14 00.

> **CAFÉ PARENTS-ENFANTS** Villars-Vert 26, accueil extrascolaire, vendredi 9-11h. Education familiale 026 321 48 70.

> **JOUONS ENSEMBLE** Activité pour enfants 0-5 ans accompagnés d'un parent. LivrEchange, av. du Midi 3, vendredi 9 h 30-11h.

> **LA MÉNOPAUSE**: un pas-sage. Atelier entre femmes. Espacefemmes, samedi 10-16h. Ins. jusqu'à aujourd'hui au 026 424 59 24.

## SPIRITUALITÉ

> **PRIÈRES St-Hyacinthe**: je, ve 6h50 laudes et messe, 12h25 office du milieu du jour, 18h30 méditation, 19h vêpres, sa 12h messe, 19h30 vêpres, di 8h30 laudes, 18h30 adoration, 19h vêpres. **St-Justin**: je et sa 8h, ve 7h messes. **St-Nicolas**: je, ve 8h laudes, 18h vêpres, 18h15 messe, ve 17-18h confessions, sa 8h30 messe. **St-Maurice**: (chap. St-Beat) ve 8h messe. **St-Pierre**: (chap. St-Joseph): je-ve 8h30, je 18h15 messes, sa 16-17h confessions. **St-Thérèse**: sa 11-12h sacrement du pardon. **Christ-Roi**: ve 8h30-18h exposition du St-Sacrement, 17h15-18h15 et sa 16-17h confessions, (chap.): je, sa 8h, ve 18h15 messes. **Cordeliers**: (chap. de la Vierge Noire) di 21h adoration perpétuelle. **Ingenbohl**: je, ve, sa 8h15 messe. **Mai-graue**: di 16h45 vêpres et adoration. **Montorge**: di 17h vêpres. **Notre-Dame**: je-ve 9h et 18h30, sa 9h messes. **Providence**: je, ve 17h, sa 10h messe ou communion. **Visitation**: di 17h30 vêpres. **Centre Ste-Ursule**: ve 12h15 messe. **Bourguillon**: sa 8h15 messe de pèlerinage, di 15h15 célébration mariale. **Synagogue**: (rue Jos.-Piller 9): ve 18h45 office, sa 9h office. **Mosquées**: (rte Glâne 9) Centre de l'association des musulmans de Fribourg: ve 12h30; autres mosquées: ve 13h30.

PUBLICITÉ

## Nouvel impôt sur les successions



Christine Bulliard-Marbach  
Conseillère nationale PDC  
et Syndic d'Ueberstorf

«Avec l'initiative, les enfants (descendants directs) qui héritent seraient traités comme les parents éloignés. Je dis non!»

Impôt succession  
**NON**

# Médecin à bord pour les cas graves

**SANTÉ • Le Service mobile d'urgence et de réanimation sera opérationnel dès lundi 1<sup>er</sup> juin. Ce SMUR cantonal complète la chaîne des secours, en collaboration avec les ambulanciers.**

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Cette fois, on y est. Il aura fallu presque deux ans et demi de plus pour que le SMUR, le Service mobile d'urgence et de réanimation, soit opérationnel dans le canton de Fribourg, l'un des derniers à ne pas disposer d'un tel service. Initialement prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2013, il sera déployé dès lundi prochain, le 1<sup>er</sup> juin. Hier, la directrice de la Santé Anne-Claude Demierre, le médecin-chef du service des urgences de l'HFR le D<sup>r</sup> Vincent Ribordy, le directeur médical de l'HFR Bernard Vermeulen, le directeur de l'Association des communes sarinoises pour les services médico-sociaux Jacques Pollet et la responsable du 144 Fribourg Manuela Spicher ont présenté les caractéristiques de ce nouveau service, qui est l'aboutissement d'un processus de réflexion engagé il y a plusieurs années.

## Le choix du 144

Le SMUR, concrètement, c'est un duo formé d'un médecin urgentiste de l'HFR et d'un ambulancier qui est aussi le chauffeur du véhicule. De type limousine, celui-ci est équipé des moyens médicaux qui permettent de stabiliser sur le lieu d'alerte un patient dans un état grave. C'est à la centrale 144 d'évaluer quels moyens déployer selon la situation d'urgence qui lui est signalée: l'ambulance, le SMUR, la Rega. Généralement, le SMUR intervient lorsque le pronostic vital est engagé, par exemple en cas de détresse respiratoire, d'hémorragie grave, de traumatisme crâno-cérébral, de coma, d'arrêt cardiaque, illustre le D<sup>r</sup> Ribordy. Selon la gravité de la situation, les ambulanciers arrivés en premier peuvent aussi demander le renfort du SMUR.

## Entre hôpitaux aussi

Complémentaire des interventions des ambulances, le SMUR cantonal permet ainsi d'améliorer la prise en charge préhospitalière, en accélérant la médicalisation du patient lorsque c'est nécessaire. Il est déployé conjointement aux TIM, les transferts interhospitaliers médicalisés. Là aussi, déplacer en ambulance des patients gravement atteints entre les sites de



Le nouveau véhicule aura à son bord un médecin et un chauffeur ambulancier. ALDO ELLENA

## «La mise en place du SMUR suppose une vision commune»

JACQUES POLLET

l'HFR ou entre l'HFR et les hôpitaux universitaires nécessite la présence d'un médecin à bord. Ces transferts médicalisés entre hôpitaux existaient déjà mais ils n'étaient pas systématiquement accompagnés d'un médecin.

## Mille sorties par année

Le D<sup>r</sup> Ribordy estime entre 150 et 200 les missions TIM par année, et à environ 800 les missions SMUR. Le nombre cumulé de ces déplacements TIM et SMUR représente environ un dixième des sorties d'ambulance dans le canton. Ces quelque mille déplacements constituent une masse critique suffisante pour justifier un SMUR.

Afin d'assurer un service 24 heures sur 24, il est nécessaire de disposer d'au moins 5,3 postes de médecins urgentistes et d'autant d'équivalents plein temps (EPT) de chauffeurs ambulanciers. Dotés de compétences médicales élevées (certains gestes médicaux peuvent leur être délégués), ces ambulanciers sont fournis en partie par le Service des ambulances de la Sarine (3 EPT) et en partie par le 144 (2,3 EPT). Alors que les médecins proviennent de l'HFR, des secteurs des urgences, des soins intensifs ou encore de l'anesthésiologie. Afin de doter le SMUR, l'HFR a engagé de nouveaux médecins urgentistes.

L'organisation de ce SMUR cantonal et sa mise en œuvre résultent d'une étroite collaboration entre l'HFR, le Service d'ambulance de la Sarine et le 144. «Sa

mise en place suppose une vision commune de la mission, entre ambulanciers et médecins urgentistes», relève Jacques Pollet. Sur le terrain, le SMUR sera bien sûr aussi amené à collaborer avec les autres services d'ambulance du canton.

Les communes de la Broye fribourgeoise ont décidé de continuer à financer le SMUR vaudois rattaché à l'Hôpital intercantonal de la Broye. Toutefois, selon les nécessités, cette répartition géographique n'est pas étanche.

## Evaluation dans trois ans

L'ensemble du projet coûte environ 1,9 mio. Mais une bonne partie est déjà financée par l'Etat, qui verse à l'HFR 1,5 million pour les transports interhospitaliers. Les coûts nouveaux engendrés par le SMUR se chiffrent à 355 000 francs. Ce montant sera pris en charge par l'Etat, au titre des prestations d'intérêt général,

a indiqué hier Anne-Claude Demierre. La solution consistant à coupler le SMUR et les TIM s'est ainsi révélée avantageuse. Une première évaluation du système aura lieu dans trois ans.

Par rapport au projet initial mis en consultation en 2011, et qui avait suscité les réticences des communes peu enclines à mettre la main au porte-monnaie, la mise en place du SMUR a été jugée prioritaire. Le retard de sa mise en œuvre s'explique notamment par la stratégie 2013-2022 de l'HFR et par l'engagement, en 2013, du D<sup>r</sup> Ribordy comme chef des urgences.

De ce projet initial de 2011, il reste deux volets non réalisés: la mise en place d'un réseau de cabinets de médecins de premier recours, en particulier en périphérie, ainsi qu'un tri téléphonique médical. Ces deux projets sont toujours en cours d'analyse, a indiqué hier Anne-Claude Demierre. I

## HÔPITAL FRIBOURGEOIS

# La crèche en mains vaudoises

CLAUDE-ALAIN GAILLET

La crèche Les Gribouilles sera reprise le 1<sup>er</sup> janvier prochain par Pop et poppa, une société basée à Aubonne, a communiqué hier soir l'Hôpital fribourgeois. Cette Sarl gère une quinzaine de structures d'accueil de la petite enfance, dans les cantons de Genève, Vaud, Berne et Zurich, ainsi que, dans le canton de Fribourg, à Vaulruz et à Guin.

L'HFR a reçu trois offres et a aussi examiné la proposition du personnel de la crèche, indique sa directrice Claudia Käch. Cette proposition, défendue par le Syndicat du service public (SSP), consistait à conserver Les Gribouilles au sein de l'HFR en considérant cette crèche comme une prestation d'intérêt général. Cette proposition n'a pas résisté à une analyse économique, a en substance répondu l'HFR dans

un courrier adressé hier au SSP et dont les médias ont reçu copie.

**Pop e poppa** reprendra l'ensemble du personnel des Gribouilles, soit une vingtaine de personnes. Y compris sa directrice qui, après la grève du 31 mars, fait toujours l'objet d'une procédure administrative par l'HFR? «L'offre fait abstraction de cette procédure. Et il n'y a pas eu de pression», répond Claudia Käch. La direction de l'HFR prendra une décision sur ce cas d'ici à la fin juin «en se basant sur les faits et indépendamment de l'externalisation».

Le reprenneur louera les locaux actuels à l'HFR et les exploitera «aux mêmes conditions qu'aujourd'hui», notamment en garantissant des horaires flexibles. Cependant, la surface utilisée, surdimensionnée par rapport au nombre d'enfants, sera

réduite d'environ un tiers. Quant aux salaires, «ils devront correspondre aux recommandations du Service de l'enfance et de la jeunesse», précise la directrice de l'HFR.

Alors que l'appel d'offres valait pour les cinq sites de l'HFR, le mandat attribué à Pop e poppa a été réduit à ceux de Fribourg et de Tavel dont les collaborateurs intéressés pourront placer leurs bambins à Guin. Pour les sites de Riaz, Billens et Meyriez, des discussions sont en cours avec Pop et poppa ainsi qu'avec un deuxième soumissionnaire «plus proche des sites concernés», indique encore Claudia Käch, qui ne peut en dire davantage.

Selon le contrat passé avec le reprenneur, celui-ci doit garantir des places de crèche pendant deux ans. La suite dépendra de son succès. I

## EN BREF

### DÉBAT PUBLIC À MARLY Le bilinguisme à l'école

Quel est l'état actuel du bilinguisme dans les écoles fribourgeoises? Quels sont les développements possibles? La section des Vert'libéraux de Villars-sur-Glâne s'interroge sur l'avenir du bilinguisme dans les écoles du canton de Fribourg. A 19h ce soir, à l'Innovation Center de Marly (site Ilford, rue de l'Ancienne-Papeterie), elle organise un débat public avec le patron de l'Instruction publique Jean-Pierre Siggen et le coprésident du Forum Langues Partenaires Fribourg Bernhard Altermatt, ainsi que Laurence Wagner-Engel, de l'Association Murten Morat Bilingue et Bertrand Späth, conseiller général. PAS

### FRI-SON

### Nouveau secrétaire général

Fri-Son a désigné son nouveau secrétaire général, a annoncé hier le comité de l'association. Emilien Rossier, 25 ans, a été choisi parmi plus de 50 candidats. «Il jouit d'une solide expérience dans le domaine de la gestion culturelle» et a notamment fondé le Zikamart Festival - Festival de musique actuelle à Fully, dont il est aujourd'hui programmateur et président. Il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> août et succédera à Gil Vassaux. NR